

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°2026_034

Objet : Désignation des membres dans les commissions d'Albret Communauté

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de mai, à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Vianne, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Laurence BENLLOCH, Maire.

Nombre de Conseillers	
En exercice	15
Présents	14
Procurations	0
Votants	14
Abstentions	0
Suffrages exprimés	
Pour	14
Contre	0

Date de convocation du Conseil Municipal : 29/04/2026,

PRÉSENTS – BENLLOCH Laurence, PEREZ Isabelle, CHAMINADE Daniel, DARIO Maryline, FRICARD Daniel, AIME Catherine, MARCO Philippe, LENTIN Sylvie, VILLARD Patrice, CARRERE Stéphanie, GIONNE Céline, VAN ROYEN-GORNESS Michael, DELBREL Christophe, CHAIX Mélodie.

POUVOIRS – Néant.

ABSENTS – DENOVAL Davy.

Madame PEREZ Isabelle a été désignée comme secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le procès-verbal d'élection du Président et des Vice-Présidents d'Albret Communauté en date du 22 avril 2026,
Vu la délibération d'Albret Communauté n° DE-047-2026 du 22 avril 2026, relative à la création des commissions et à leur composition,

Madame le Maire informe l'Assemblée que les commissions d'Albret Communauté seront animées par les Vice-Présidents. Elles n'ont pas de pouvoir de décision et émettent leur avis à la majorité des membres présents sans qu'un quorum de présence soit exigé.

Il est précisé que la Communauté de communes intervient uniquement dans les domaines pour lesquels elle a compétence. Les commissions engagent de nouvelles réflexions, travaillent en amont du Conseil et proposent des orientations.

Composition des commissions :

Madame le Maire expose que le nombre de membres composant les commissions est fixé par le Conseil Communautaire comme suit :

- Le Président est président de droit de chaque commission
- Un Vice-Président,
- Chaque commune de moins de 1000 habitants pourra être représentée par 1 délégué,
- Chaque commune de 1000 habitants et plus pourra être représentée par 2 délégués ; avec représentation possible des oppositions communales,
- Le délégué pourra être un Conseiller Communautaire ou un Conseiller Municipal.

En cas d'empêchement, le membre d'une commission pourra être remplacé pour une réunion par un conseiller municipal de la même commune désigné par le Maire.

Considérant les modalités de désignation visées par l'article L 2121-21 du CGCT ;

Madame le Maire rappelle que l'organe délibérant peut décider à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

En conséquence, Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal de ne pas procéder par vote à bulletin secret,

Les commissions de la Communauté de Communes sont réparties par thématique selon le tableau ci-dessous : DE

Reçu le 06/05/2026

N°	THEMATIQUE	EXEMPLES DE DOSSIERS EXAMINES
1	VOIRIE PATRIMOINE	Suivi de la programmation annuelle des travaux. Organisation du service. Programmation des investissements. Gestion du patrimoine : Ludo Parc, MSP, bâtiments ...
2	FINANCES	Suivi des finances de la Communauté de Communes, tant en investissement qu'en fonctionnement (recettes et dépenses). Proposition des taux pour les différentes taxes. Préparation du CFU (ROB...) ...
3	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Aménagement et gestion de zones d'activité Suivi de la zone @grinove Réseau numérique Procédures contractuelles (Leader, CTU, ...) Gestion des ports et halte AIDE (Aide à l'Investissement et au Développement des Entreprises) ...
4	ENVIRONNEMENT	Gestion des milieux aquatiques : Auvignons, Osse, Gélise, Baïse Suivi Natura 2000 ...
5	ADMINISTRATION GENERALE RESSOURCES HUMAINES	Administration générale Tenue des assemblées Subvention aux associations Suivi des contentieux Suivi des marchés publics Veille juridique Organisation et fonctionnement des services Organisation des moyens humains Suivi des ressources humaines et gestion des effectifs Gestion des instances paritaires ...
6	TOURISME	Suivi de l'activité de l'EPIC Dossiers sur la politique de développement touristique Prêt de la Maison Aunac Activité Ludo-Parc ...
7	THEMATIQUE SANTE	Suivi et gestion de la Maison de santé pluridisciplinaire de l'Albret Suivi du Contrat Local de Santé Réflexion sur l'accès aux soins et l'offre de premier recours (création/financement de maisons de santé, centres de santé, dispositifs mobiles, participation aux contrats locaux de santé), Réflexion sur la prévention et promotion de la santé, en lien avec l'ARS et les acteurs locaux. Travaux relatifs à la définition de l'intérêt communautaire en matière de santé avant présentation dans les instances de décision ...
8	ENFANCE - JEUNESSE & Ecole de musique et de danse (EMD)	<u>Enfance-jeunesse :</u> Appui et réalisation aux projets intercommunaux en faveur de la jeunesse. Suivi du fonctionnement des différentes structures : - ALSH du territoire (fixe et itinérant) - Structures Multi accueil et micro-crèche <u>Ecole de musique et de danse</u> Suivi du fonctionnement du service (personnel, tarifs...) Suivi des projets pédagogiques - Validation des calendriers des manifestations ...
9	URBANISME	Planification, comité SCOT Instruction du droit des sols Suivi PLUI Dossier Labellisation Pays d'Art et d'Histoire ...

10	DEVELOPPEMENT DURABLE	Transition énergétique (TEPos) AR Prefecture Élaboration et suivi du plan climat-air-énergie territorial (PCAET) et tout action y participant, <small>047-214703183-20260505-2026_034-DE</small> Animation de la démarche territoriale (concertation avec communes, entreprises, associations, <small>Reçu le 06/05/2026</small> habitants), Suivi des indicateurs (consommations, émissions, qualité de l'air) et reporting auprès du conseil communautaire, Réflexion et propositions sur la rénovation énergétique de l'habitat et du parc bâti en lien avec le vice-président à l'Habitat, Conduite et coordination des actions de sensibilisation des habitants, entreprises, agriculteurs, associations à la sobriété énergétique et aux ENR ; Animation de réseaux d'acteurs (clubs énergie, forums, ateliers) à l'échelle intercommunale ; ...
11	ACTION SOCIALE	Aide à l'insertion professionnelle Interventions dans les domaines de l'emploi et de la formation Espace labellisé France Services Mission locale Forums Soutien à la vie locale ...
12	HABITAT	Réflexion sur la stratégie en matière d'habitat Participation aux dispositifs contractuels en lien avec l'habitat (ORT : opération de revitalisation de territoire, PIG : programme d'intérêt général, OPAH RU...) ...
13	MOBILITE	Développement des mobilités actives et partagées Etude et mise en place de mode de transport (dont TAD) Suivi de la voie verte Forums ...

Ceci exposé,
Après appel de candidatures, Madame le Maire fait procéder aux désignations correspondantes.

*Considérant l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal
DÉCIDE à l'unanimité*

- **DE NE PAS PROCÉDER** par un vote à bulletin secret,
- **DE DÉSIGNER** les membres dans les commissions selon le détail ci-dessous :

N°	THEMATIQUE	Délégués - (Nom Prénom)
1	VOIRIE / PATRIMOINE	CHAMINADE Daniel
2	FINANCES	PEREZ Isabelle
3	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	CHAIX Mélodie
4	ENVIRONNEMENT	FRICARD Daniel
5	ADMINISTRATION GENERALE / RESSOURCES HUMAINES	PEREZ Isabelle
6	TOURISME	AIME Catherine
7	THEMATIQUE SANTE	CARRERE Stéphanie
8	ENFANCE - JEUNESSE & Ecole de musique et de danse (EMD)	GIONNE Céline
9	URBANISME	CHAMINADE Daniel
10	DEVELOPPEMENT DURABLE	VAN ROYEN-GORNESS Michael
11	ACTION SOCIALE	DARIO Maryline
12	HABITAT	BENLOCH Laurence
13	MOBILITE	DELBREL Christophe

Le Maire :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Acte certifié exécutoire le : 06/05/2026
Transmission à la préfecture le : 06/05/2026

Publication le : 6 mai 2026

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance,
Isabelle PEREZ

Le Maire de Vianne,
Laurence BENLOCH



